MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	**Faites-vous recenser** à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du liv **Renseignez vos n° tél et adresse mail, ils vont seront utiles plus tard.**
4 mois après votre recensement	**Créez votre compte** sur www.majdc.fr, avec la **même adresse mail** communiquée lors du re de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

*(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25ème anniversaire mais le retard pris vous pén
pour toutes vos inscriptions et démarches administratives.*

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE (à 17 ans) :

le Certificat de participation à la JDC

POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans
L'attestation de recensement

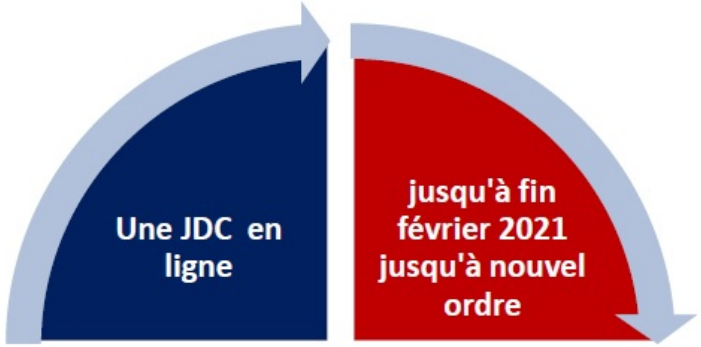
Pour les 18-25 ans
Le certificat individuel de participation à la J
ou l'attestation individuelle d'exemption médi

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



L'organisation de ma maintenant c'est en li

ma JDC



créer son compte sur

surveiller sa boite mail (y

Pourquoi créer votre compte sur majdc